

### TRAVAUX PUBLICS

#### ENTENTE DE PARTAGE DE RESSOURCES ET D'ÉQUIPEMENTS

Depuis plusieurs semaines, la Municipalité travaille afin de mettre en place des ententes de partages de ressources et d'équipements entre les différentes municipalités avoisinantes. Cela permettrait à la Municipalité d'éviter d'aller en location pour certains équipements sans toutefois payer la totalité de leur acquisition. Pour des équipements qui sont utilisés de façon saisonnière ou périodique, cette avenue est intéressante.

Un premier partenariat a été conclu avec la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu afin de partager l'acquisition d'une benne à asphalte sur remorque et d'un système de collasse chauffée pour effectuer à l'interne la réfection des rues municipales. Si l'entente s'avère devenir un succès, il s'agit de partenariats qui pourraient se répéter avec d'autres équipements et d'autres municipalités avoisinantes.

#### DÉNEIGEMENT

Le conseil est au fait de certaines insatisfactions concernant le déneigement des routes municipales et provinciales.

Cependant, nous souhaitons rappeler aux citoyens qu'il est essentiel que vos observations et vos plaintes puissent se rendre à notre équipe d'employés. Nous vous prions de prendre le temps d'appeler la Municipalité (450 787-3497) ou de nous écrire un courriel ([municipalite@sasr.ca](mailto:municipalite@sasr.ca)) afin que l'on puisse documenter les problématiques et ainsi agir en conséquence.

### LOISIRS ET INFRASTRUCTURES

#### JEUX D'EAU

À la suite de l'autorisation du prêt et à la fin de la période d'appel d'offres pour le projet des jeux d'eau, nous sommes très heureux de vous annoncer que trois soumissionnaires ont déposé un projet à la Municipalité. Un comité légalement constitué d'un fonctionnaire municipal et de deux citoyens a étudié avec rigueur les différents dossiers.

Par la qualité de la proposition et la conformité de son prix (269 925,11\$, plus les taxes applicables), c'est la firme Tessier Récréo-Parc qui remporte l'appel d'offres. Le projet devrait être réalisé avant le 30 juin 2023. Soyez à l'affût, d'autres détails seront dévoilés prochainement.

### URBANISME

#### DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER

La Municipalité a reçu plusieurs projets de développement domiciliaire, notamment au niveau de la rue des Monarques, de la route de la Pomme d'Or et de la rue Mauger. Pour l'instant, le processus suit son cours et les promoteurs sont invités à s'inscrire au registre des lobbyistes afin de pouvoir contacter les élus et discuter de leurs projets. Le Conseil a à coeur le développement de Saint-Antoine-sur-Richelieu tout en gardant en grande estime l'importance de la conservation de l'identité urbanistique de notre communauté. Le Conseil s'engage à vous tenir informer de la suite des choses.